

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

Délibération

L'an deux mil treize, le 14 février à 18 H 30, le Bureau de la Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 17

Date de convocation du Bureau : 8 février 2013

Présents votants: PERDUCAT D., FAYEJ-P, PASQUET R., (**EYMOUTIERS**), BALLOT M., MOUTARDE N. (**PEYRAT-LE-CHATEAU**), LACOUTURIERE B. (**AUGNE**), SERRU D. (représente DUPONT M), (**REMPNAT**), PERIGAUD C (**SAINT AMAND LE PETIT**), CHADELAUD M. (**SAINT JULIEN LE PETIT**), DOLLEY A. (**BUJALEUF**), GANE I. (**DOMPS**), SERRU M-C., BATAILLE J-L. (**NEDDE**) TESSIER MC. (représente BUXERAUD H) (**SAINT ANNE SAINT PRIEST**), MENECELLI T. (**CHEISSOUX**)

Présents non votants : CLUZEL M.

Excusés: HANICOT J. , BUXERAUD H.

Réhabilitation des logements « chez Giraud » à Cheissoux : Subvention (annule et remplace la précédente)

Vu la délibération de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière qui autorise l'adhésion à la FNCOFOR.

Vu Le projet de réhabilitation des logements de Cheissoux qui rentre dans le cadre du programme « 100 constructions publiques en bois local ».

Dans le cadre de ce programme, le Conseil Régional du Limousin (via le PNR Millevaches en Limousin) subventionnera le projet pour un montant de 6156,10€ HT dans les conditions suivantes

Dépenses prévisionnelles (HT)		Recettes prévisionnelles (HT)	
Avant-projet sommaire (APS)	3226.99	Conseil Régional du Limousin (40%)	6 156.10
Avant-projet définitif – permis de construire (APD-PC)	5212.83		
Professionnels Documents de Consultation des Entreprises (DCE PRO)	6950.44		
TOTAL (HT)	15 390.26 €	TOTAL (HT)	6 156,10 €

Après avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité :

- **d'autoriser le Président à solliciter les financements correspondants au plan de financement ci dessus et entreprendre toutes les démarches utiles à cet effet.**

Pour copie conforme
Le 18 février 2013
Le Président